

4

**ARTS APPLIQUÉS**

**AMÉNAGEMENT  
D'INTÉRIEUR  
ET ÉTALAGE**

---

*ÉTUDE  
PRÉLIMINAIRE*

**ARTS APPLIQUÉS**

**AMÉNAGEMENT  
D'INTÉRIEUR  
ET ÉTALAGE**

---

*ÉTUDE  
PRÉLIMINAIRE*

# *Équipe de production*

## **Recherche et rédaction**

*Astrid Gagnon*

Agente de développement pédagogique  
Secteur Arts appliqués  
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

## **Supervision**

*Anatole Ouellet*

Responsable du secteur Arts appliqués  
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

## **Collaboration à la rédaction**

*Karen Dorion-Coupal*

Services linguistiques Dorion-Coupal

## **Suivi d'édition**

*Louise Blanchet*

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

## **Correction-révision et édition**

*Services linguistiques Dorion-Coupal*

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1990 -8990-1326  
ISBN : 2-550-14986-6

Dépôt légal : premier trimestre 1990  
Bibliothèque nationale du Québec

# Présentation générale

Les études préliminaires ont pour but d'établir la pertinence d'élaborer ou de réviser un programme de formation professionnelle. Elles permettent de définir les besoins de formation, de cerner la clientèle cible et de préciser la situation de travail dont il est question. Elles permettent également de consulter les études déjà réalisées, de répertorier la documentation disponible, d'anticiper les effets de l'implantation du programme et d'arrêter une planification des productions à venir.

Ces études n'ont pas de statut prescriptif ou officiel. Elles font le point sur la problématique relative à un programme d'études à un moment donné. Les orientations qu'elles présentent seront précisées au cours des étapes ultérieures du processus d'élaboration de programmes et elles pourront même être revues, en partie ou en totalité. Le schéma ci-dessous permet de situer l'étude préliminaire parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces études afin d'informer ses partenaires des travaux d'élaboration de programmes en cours et des échéances prévues pour qu'ils puissent se préparer à leur implantation. Cette initiative vise aussi à faire partager des problématiques et à susciter des réactions qui contribueront à l'émergence de solutions de formation plus adéquates.

## Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

### A- Recherche et planification

- *Orientations pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- ***Étude préliminaire***

### B- Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

### C- Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Présentation</b>	<b>3</b>
1.1	Origine du projet et problématique	3
1.2	But de l'étude	3
<b>2.</b>	<b>Portrait de la main-d'oeuvre</b>	<b>5</b>
2.1	Professions significatives	5
2.2	Besoins qualitatifs de main-d'oeuvre	7
2.3	Besoins quantitatifs de main-d'oeuvre	9
2.4	Profil de la main-d'oeuvre actuelle	10
2.5	Champs de pratique	11
<b>3.</b>	<b>Portrait de la formation</b>	<b>13</b>
3.1	Programmes du secteur Arts appliqués	13
3.2	Programmes de décoration	13
3.3	Programmes d'étalage	15
3.4	Analyse des clientèles	15
3.5	Analyse des programmes	17
<b>4.</b>	<b>Proposition d'orientation du programme</b>	<b>19</b>
<b>5.</b>	<b>Exigences et effets de l'implantation du programme</b>	<b>21</b>
5.1	Estimation des coûts d'équipement, d'aménagement et de fonctionnement	21
5.2	Perfectionnement des enseignants	22
<b>6.</b>	<b>Recommandations</b>	<b>23</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>24</b>
	<b>Liste des organismes consultés</b>	<b>25</b>
	<b>Liste des personnes consultées</b>	<b>26</b>
	<b>Annexes</b>	
I	Liste des établissements qui offrent des cours dits de culture personnelle	28
II	Prévision de besoins professionnels par groupe de base (Québec, 1985-1993)	29
III	Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur (Emploi-Avenir)	30

# 1. Présentation

## 1.1 Origine du projet et problématique

Très peu d'études socio-économiques ont été réalisées sur les métiers rattachés aux arts appliqués. Plusieurs aspects de la vie professionnelle des «artistes commerciaux» demeurent secrets tandis que les associations que compte le secteur se font rarement entendre.

Ce manque d'information découle peut-être du problème de délimitation du secteur, les arts appliqués ne constituant ni un secteur économique, ni un secteur technologique. Les organismes producteurs de statistiques et d'études de professions proposent d'ailleurs un très large découpage du domaine des arts; la *Classification canadienne descriptive des professions* réunit par exemple en «Arts appliqués» (sous-groupe 331) les professionnels des beaux-arts, de la photographie, de l'artisanat et des arts commerciaux, ces derniers regroupant d'une part le dessin publicitaire, et d'autre part le dessin commercial et la décoration (classe 3313). De plus, aucune association de travailleurs, de professionnels, d'artistes ou d'intervenants du secteur n'a encore établi de consensus quant à l'objet précis et aux limites des activités du secteur.


Dans ce contexte, le document *Orientations pour le développement du secteur Arts appliqués*, produit en 1989 par la Direction de la formation professionnelle du MÉQ, se présente comme la première étude traitant des aspects socio-économiques et éducatifs du secteur. L'étude de Monsieur P.H. Bordeleau décrit les programmes d'arts appliqués en vigueur au Québec dans les institutions d'enseignement secondaire et collégial; elle met en lumière les ramifications artistiques, culturelles, commerciales et industrielles du marché qui s'offre aux diplômés d'arts appliqués; elle réunit également certaines statistiques donnant un aperçu des besoins quantitatifs et qualitatifs de la main-d'oeuvre du secteur.

## 1.2 But de l'étude

Malgré l'apport considérable du document d'orientation, il faut pousser plus avant l'analyse pour parvenir à prendre le pouls de la situation qui prévaut dans chacune des branches professionnelles du secteur. Afin de franchir ce pas, la présente étude portera sur le monde de la décoration et de l'étalage, qui donne lieu à deux programmes de formation de base au secondaire : Aménagement d'intérieur (1 350 h - DÉP) et Étalage (1 350 h - DÉP).

Dans cette étude, nous nous interrogerons sur la pertinence de maintenir deux programmes partageant environ 65 % de leur contenu. Nous examinerons également la correspondance entre ces programmes et la pratique contemporaine des métiers d'étalagiste et de décorateur ou décoratrice, afin de dépister certaines lacunes et de proposer, le cas échéant, les ajustements nécessaires. Rappelons que le document d'orientation mentionnait l'usage croissant du dessin assisté par ordinateur (DAO) dans la pratique des arts commerciaux, une nouvelle technologie qui n'est pas abordée dans la formation actuelle.

Enfin, il est permis de souhaiter que les travaux subséquents au document d'orientation permettront de clarifier et d'uniformiser la désignation des cours de décoration et d'étalage, car l'abondance d'appellations n'est pas sans confondre et induire en erreur les élèves, les parents de même que les professionnels de l'éducation et de l'orientation.



Les cours de décoration d'intérieur s'intitulent en effet Aménagement d'intérieur, Décoration intérieure, Design d'intérieur, Architecture intérieure ou Aménagement d'intérieurs, selon l'ordre d'enseignement – secondaire ou collégial – et le contexte géographique – la France ou le Québec.

Les cours d'étalage s'intitulent quant à eux Étalage ou Étagisme, au secondaire, et plutôt Esthétique de présentation, Design de présentation et Design visuel commercial, au collégial.

## 2. Portrait de la main-d'oeuvre

### 2.1 Professions significatives

La décoration intérieure et l'étalage font l'objet d'une multitude d'emplois connexes pratiqués dans des secteurs tout aussi variés. Les deux professions partagent un grand nombre de pratiques mais ne poursuivent pas tout à fait les mêmes objectifs. Tâchons de les distinguer.

La personne conseillère en décoration fournit des services professionnels de conception et de réalisation de projets d'aménagement d'intérieur. Après avoir pris contact avec le client, ouvert un dossier et recueilli les données du projet -goûts du client, besoins, budget, couleurs, mesures, plans, coûts, etc.-, cette personne effectue les préliminaires, conclut le design et établit les détails de la planification et de la coloration. Elle doit enfin subordonner l'aspect esthétique de son travail aux besoins pratiques du client, c'est-à-dire harmoniser les formes, les volumes, les couleurs, les motifs et les textures de son projet à l'éclairage, au mobilier, au style d'ameublement et à l'ambiance générale convoités par le client. *Le conseiller ou la conseillère en décoration a pour fonction de réaliser un décor esthétique et fonctionnel que le client prendra plaisir à habiter.*

Par ailleurs, la personne conseillère en étalage conçoit et exécute des présentations selon les lois de l'esthétique et de la mise en marché. Elle exerce les techniques de l'étalage et de l'habillage de mannequin, développe des thèmes publicitaires pour mousser la vente de produits, et vend au client. *L'étalagiste conçoit, planifie et compose des espaces dans le but de présenter des produits ou des services.*

Malgré leur abondance et leur diversité, les professions pratiquées dans les domaines de la décoration d'intérieur et de l'étalage partagent un nombre considérable de tâches. En effet, même s'ils se distinguent par leurs pratiques, les étalagistes et les décorateurs ou décoratrices partagent environ 65 % de leur formation de base. De plus, les compétences exigées pour pratiquer la décoration et l'étalage sont également exigées pour pratiquer les métiers connexes. À ce sujet, les statistiques révèlent que de nombreux finissants pratiquent un métier connexe au leur, sans pour autant porter le titre d'étalagiste ou de décorateur, décoratrice.

Voici une liste des principales professions liées à la **décoration d'intérieur**; toutes requièrent des compétences qualifiées de niveau secondaire :

- conseiller, conseillère en décoration dans des centres spécialisés ou des magasins à rayons;
- vendeur conseiller, vendeuse conseillère en éléments de décoration intérieure;
- vendeur-conseiller, vendeuse-conseillère dans un magasin de tissus, de rideaux, ou de cadeaux;
- vendeur-conseiller, vendeuse-conseillère dans un magasin de tapis et de matériaux de recouvrement de murs, de plafonds et de planchers;
- conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse dans un magasin de matériel d'artiste, un atelier d'encadrement;
- conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse dans un centre de rénovation;
- conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse de matériel d'habillage de fenêtres;
- conseiller vendeur, conseillère-vendeuse de meubles;
- conseiller vendeur, conseillère-vendeuse d'appareils sanitaires et d'articles de salle de bain;
- conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse dans un centre de rembourrage;
- conseiller vendeur, conseillère-vendeuse d'appareils d'éclairage et de luminaires;

- conseiller-dessinateur, conseillère-dessinatrice et maquettiste dans un bureau de décoration;
- technicien-dessinateur, technicienne-dessinatrice dans un bureau de graphistes;
- technicien-dessinateur, technicienne-dessinatrice dans un bureau d'architectes;
- technicien-dessinateur, technicienne-dessinatrice d'armoires de cuisine;
- technicien-concepteur, technicienne-conceptrice dans un atelier de sérigraphie;
- conseiller-décorateur, conseillère-décoratrice dans un bureau de consultation privé;
- conseiller décorateur, conseillère décoratrice de kiosques et de stands;
- conseiller décorateur, conseillère décoratrice de scènes de spectacles;
- conseiller-guide, conseillère-guide dans un musée, une galerie d'art ou un centre culturel;
- conseiller-animateur, conseillère-animatrice d'événements artistiques ou culturels, p. ex. de foires et de salons;
- conseiller-animateur, conseillère-animatrice dans un centre de décoration ou de design;
- vendeur, vendeuse de meubles de style dans une boutique d'antiquités.

Quant à la liste suivante, elle donne un bref aperçu des fonctions de travail reliées à l'étalage :

- aide-étalagiste dans un centre spécialisé ou un magasin à rayons;
- étalagiste-vendeur dans un grand magasin;
- étalagiste itinérant pour une chaîne de magasins;
- étalagiste itinérant indépendant;
- étalagiste technicien de l'habillage de mannequins;
- étalagiste de promotion pour une grande société (Hydro-Québec, Société des alcools du Québec, etc.);
- étalagiste technicien de thèmes publicitaires, éducatifs, culturels, sportifs, touristiques, etc.;
- étalagiste pour une agence de publicité;
- étalagiste pour une entreprise d'accessoires décoratifs;
- étalagiste pour une maison de télévision;
- étalagiste pour un théâtre, une compagnie théâtrale;
- étalagiste pour une maison de production (de cinéma ou de vidéo);
- étalagiste pour un éditeur de revues (montages photographiques);
- étalagiste pour un organisateur d'événements-mode;
- étalagiste dans la fonction publique;
- étalagiste pour une institution muséologique;
- étalagiste pour un centre d'interprétation;
- étalagiste pour un centre d'exposition à l'occasion d'événements spéciaux (festival, carnaval, spectacle, etc.).

Il est entendu que plusieurs fonctions de travail accomplies par les décorateurs et décoratrices ou les conseillers-vendeurs et conseillères-vendeuses d'articles de décoration peuvent l'être également par les étalagistes. Il faut aussi noter que ces listes sont partielles et ont comme principal objet d'illustrer la multiplicité des domaines d'emploi qui s'offrent aux finissants et finissantes d'arts appliqués.

Notons que la profession de *conseiller, conseillère en décoration* est pratiquée par la majorité de l'effectif du secteur. C'est également en décoration que l'on compte le plus grand nombre d'élèves inscrits et diplômés<sup>1</sup> au cours des cinq dernières années et ce, tant au secondaire qu'au collégial. Une analyse détaillée des clientèles apparaît à la section 3.4 de ce travail.

## 2.2 Besoins qualitatifs de main-d'oeuvre

### Compétences attendues

Les devis de formation professionnelle préparés par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu décrivent sommairement les tâches pratiquées en décoration d'intérieur et en étalage.

Ainsi, sous la responsabilité de la personne propriétaire ou gérante du commerce, le *vendeur conseiller, la vendeuse conseillère en éléments de décoration intérieure*<sup>2</sup> :

- accueille le client;
- s'encquiert de ses besoins;
- le conseille;
- choisit et rassemble divers produits et matériaux pour fins de solution;
- conclut et assure le suivi de la vente.

Par ailleurs, le *conseiller, la conseillère en étalage* ou le *technicien, la technicienne en design de présentation* qui travaille de façon indépendante ou pour un supérieur<sup>3</sup> :

- offre ses services;
- précise la nature du projet;
- conçoit le projet;
- réalise la composition du concept retenu, le développe;
- présente une esquisse pour acceptation;
- réalise ou fait réaliser le projet;
- gère le projet.

Enfin, le *conseiller, la conseillère en décoration* ou le *technicien, la technicienne en design d'intérieur*<sup>4</sup>:

- offre ses services;
- procède à l'étude et à la planification de l'aménagement;
- conçoit et crée l'environnement pictural et spatial du projet;
- organise le projet;
- voit à la réalisation des plans et devis;
- supervise et coordonne la réalisation du projet;
- ferme le projet en rédigeant un rapport de synthèse.

---

1 cf. Relance 1983-1986.

2 MMSR. *Devis de formation professionnelle, Vendeur-conseiller.*

3 MMSR. *Devis de formation professionnelle, Designer de présentation.*

4 MMSR. *Devis de formation professionnelle, Designer d'intérieur en éléments de décoration intérieure.*

## Exigences particulières

Les principales qualités et compétences que doit développer la personne conseillère ou technicienne en design de présentation ou design d'intérieur sont :

- la propreté, les bonnes manières, une bonne présentation;
- la discrétion, le tact et la courtoisie;
- l'amabilité et la disponibilité;
- la capacité d'écoute et le sens de l'observation;
- le respect des goûts d'autrui;
- la bonne humeur, l'affabilité;
- l'enthousiasme, la débrouillardise;
- un bon jugement, un goût sûr;
- la confiance en soi;
- la maturité;
- le souci du détail et l'originalité;
- la curiosité et la créativité;
- la conscience des avantages que procurent un environnement intérieur ou une présentation visuelle de qualité;
- la connaissance des produits utilisés en décoration et en étalage;
- la connaissance des techniques de vente et de mise en marché de produits et de services;
- la connaissance des principes esthétiques qui gouvernent l'agencement des couleurs, des textures et des volumes dans un environnement donné;
- une connaissance pratique de la micro-informatique.

Contrairement aux conseillers en décoration qui s'en remettent à la sous-traitance pour la peinture, la pose de papier peint, de tapis, etc., les conseillers en étalage doivent souvent exécuter eux-même certains travaux de peinture, de menuiserie ou de confection de décors. Ils et elles doivent donc connaître le maniement des outils et plusieurs techniques de travail, comme ils doivent pouvoir exercer ces dernières en toute sécurité. Les conseillers ou conseillères en étalage s'exposent enfin à travailler à des heures irrégulières et tardives ainsi que dans des espaces exigus.

## Évolution technologique

L'avènement de la micro-informatique a marqué la pratique de la décoration et de l'étalage. Que ce soit pour le dessin, l'inventaire ou le traitement de textes, le moindre magasin ou bureau possède aujourd'hui son ordinateur. Les techniques d'aménagement, de dessin et de conception assistés par ordinateur doivent désormais être connues des enseignants et élèves du secteur, notamment dans le domaine de l'aménagement commercial. La CAO est en effet de plus en plus appliquée à l'aménagement de grands espaces. Il est urgent de prévoir une formation en ce sens.

Le souci d'économie d'énergie a, lui aussi, modifié les besoins de la clientèle en permettant à la rénovation et à la décoration d'emboîter le pas à la construction, alors qu'il y a dix ans, les deux premières activités étaient beaucoup moins visibles que la troisième.

La préoccupation croissante des citoyens à l'égard de la qualité de vie a également eu des incidences sur l'évolution du métier. L'intérêt que portent par exemple les grandes entreprises à la qualité des aires d'accueil, au caractère fonctionnel et agréable des espaces de travail, à la fluidité de la circulation et à la facilité des communications entre les différents services incite ces dernières à recourir à des personnes professionnelles de l'aménagement pour organiser l'espace disponible.

La valeur locative des bureaux ne cessant d'augmenter -passant de 12 \$/pi<sup>2</sup> en 1978 à 32 \$/pi<sup>2</sup> en janvier 1988- et les produits et matériaux de construction disponibles sur le marché se faisant toujours plus nombreux, il apparaît important aujourd'hui dans le monde des affaires de bien aménager l'espace intérieur.

L'arrivée au Québec de systèmes modulaires de fabrication européenne a, par ailleurs, considérablement modifié le travail des concepteurs et conceptrices d'expositions. Grâce à ces systèmes qui fournissent une ossature de base, le ou la designer est en effet libre de créer et d'habiller l'espace suivant un minimum de contraintes.

Enfin, les étalagistes et les concepteurs, conceptrices de décors ont accédé durant les dernières années à de nouveaux marchés, dont ceux des téléthéâtres, des productions vidéo, des foires et des expositions. D'apparition récente, le design d'exposition est en plein essor puisqu'il s'organise aujourd'hui plus de cent cinquante salons par année au Québec.

## **Décoration et libre-échange**

Les décorateurs et décoratrices du Québec sont avantagés par la spécificité du marché local. Il est en effet peu probable que les designers américains réussissent à se tailler une place au Québec, un marché à peine plus grand que la ville de New-York. L'on peut donc prévoir le mouvement inverse, c'est-à-dire une exploration du marché américain par les designers québécois, que le marché local ne devrait toutefois cesser d'attirer.

Face au développement florissant de la décoration en Amérique du Nord, on ne peut que redoubler d'effort pour assurer une formation solide aux jeunes attirés par ce domaine. L'effort à déployer suppose, entre autres, une mise à jour des programmes d'enseignement afin de répondre à la demande du marché, exigeant désormais une main-d'oeuvre des plus qualifiée et compétente.

## **2.3 Besoins quantitatifs de main-d'oeuvre**

### **Situation actuelle**

Étant donné la multitude d'entreprises qui recourent à des services de décoration et d'étalage, il est difficile d'obtenir des statistiques précises sur le nombre de personnes exerçant ces professions au Québec.

La *Classification canadienne descriptive des professions* nous apprend néanmoins que 1 500 personnes exercent chez nous le métier de décorateur ou d'aménagiste d'intérieur, que 650 sont qualifiées et que 496 sont membres de la Société des décorateurs-ensembliers du Québec. Les données sont plus rares quant au nombre de travailleurs en étalage, qu'ils ou elles soient designers-étalagistes, designers de décors ou designers d'expositions. Le Québec compterait toutefois quelque 500 designers industriels diplômés (modélistes de produits industriels), 200 designers industriels actifs et 3 000 dessinateurs publicitaires et illustrateurs (graphistes diplômés).

C'est dans les grands centres, soit dans les régions de Montréal et de Québec, que l'on retrouve le plus grand nombre de professionnels des arts appliqués. Cependant, un urgent besoin de décorateurs et d'étalagistes se manifeste en région.

### Prévision des besoins de main-d'oeuvre

Les statistiques officielles<sup>1</sup> indiquent une demande de dessinateurs-décorateurs et dessinatrices-décoratrices plutôt faible à court et à moyen termes. L'extrapolation des données recueillies en 1985 annonce un besoin net de 1 158 dessinateurs-décorateurs pour 1993, ce qui représente 978 emplois de plus qu'en 1985 (145,75 nouveaux emplois par année), soit un taux de croissance annuel composé de 1,6 %.

Le scénario de croissance que fournit, sur la base des données de 1987, le *Système de projection des professions au Canada*, présente lui aussi une faible progression du nombre de dessinateurs et dessinatrices :

Professions	1991	1992	1993	1994	1995
(3313) Dessinateurs	3214	3222	3233	3247	3256
		+ 8	+ 11	+ 14	+ 9

*Emploi-Avenir* prévoit par ailleurs que le nombre de dessinateurs de produits et de décorateurs d'intérieur augmentera au rythme moyen de 1,2 % par année entre 1987 et 1995, ce qui devrait porter le nombre de travailleurs et travailleuses actifs en 1995 à 25 100, soit 4 500 personnes de plus qu'en 1981. La conception de produits de haute technologie ainsi que l'accent mis sur les aspects esthétique, pratique et sécuritaire des produits stimuleraient en effet la demande de dessinateurs et dessinatrices de produits. La profession bénéficierait en outre de 11 600 nouveaux débouchés, dont 9 300 dûs à l'érosion. Notons que l'accès à la profession dépend généralement d'une formation collégiale.

L'étude *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988* annonce pour sa part une pénurie généralisée de dessinateurs-modélistes, de stylistes et de décorateurs-ensemblers en raison d'une insuffisance de formation. Elle annonce également une pénurie d'étalagistes en Estrie en raison de conditions de travail particulières, de même qu'une pénurie de maquettistes et de dessinateurs commerciaux en raison du manque de mobilité de la main-d'oeuvre dans les régions de Québec, d'Abitibi-Témiscamingue et de Mauricie - Bois-Francs. La région de Québec manquerait notamment de spécialistes de la conception assistée par ordinateur.

## 2.4 Profil de la main-d'oeuvre actuelle

L'élève qui a une formation secondaire en aménagement d'intérieur et étalage peut travailler comme auxiliaire ou conseiller, conseillère en décoration d'intérieur ou en étalage, alors que celui ou celle qui complète un cours collégial portera le titre de technicien, technicienne en étalage ou en décoration. Tous deux peuvent poursuivre leurs études à l'université ou parfaire leurs connaissances dès la fin de leur cours, sur le marché du travail.

<sup>1</sup> MQPP. *Les perspectives professionnelles au Québec, 1985-1993*.

Les diplômés du secondaire ou du collégial peuvent être embauchés indifféremment par une firme spécialisée ou par un bureau de designers d'intérieur ou de présentation, où ils travailleront respectivement comme auxiliaires et techniciens. Avec l'expérience et la maturité, ils pourront gravir les échelons et devenir designers junior, senior puis associés (aux architectes ou designers), ce qui les amènera à réaliser des projets de plus en plus complexes et intéressants.

Les jeunes finissants et finissantes peuvent également exercer leur métier de conseiller, conseillère en décoration ou étalage dans un grand magasin ou dans une boutique spécialisée. Avec le temps, certains arriveront à se bâtir une clientèle suffisante pour ouvrir un bureau de décoration ou d'étalage, à titre de consultants indépendants ou de pigistes contractuels.

Les finissants et finissantes peuvent enfin faire carrière dans la vente ainsi que dans de nombreux autres domaines aux ouvertures aussi variées qu'abondantes.

Quel que soit le chemin emprunté, le succès et la prospérité des finissants et finissantes d'arts appliqués sont intimement liés à leur initiative, leur débrouillardise, leur leadership et leur désir de réussir.

## 2.5 Champs de pratique

Il n'y a pas d'exigences spéciales ou de permis obligatoire pour pratiquer le métier de décorateur. Néanmoins, trois associations regroupent les professionnels de la discipline :

- la Société des décorateurs-ensembliers du Québec;
- l'Association des designers d'intérieurs du Canada;
- la Fédération internationale des architectes d'intérieurs, qui regroupe dix-huit pays par l'intermédiaire d'associations nationales.

La SDEQ a adopté un code de déontologie et joue un rôle de consultation, de représentation et de participation. Les critères d'admission à la SDEQ comme membre actif, membre stagiaire ou membre étudiant sont très précis.

En ce qui concerne l'étalage, il est impossible d'établir -même de façon approximative- le nombre de designers de présentation qui pratiquent au Québec. La profession est très peu structurée, peu reconnue, et donc mal protégée : aucune association officielle n'existe dans le domaine. La seule donnée dont nous disposons est le nombre de finissants et finissantes qui obtiennent leur diplôme chaque année. Ainsi, les cégeps du Vieux-Montréal et de Ste-Foy fournissent environ 40 finissants (cours de trois ans), l'école privée Inter-Dec près de soixante (cours intensif d'un an), tandis que le Pavillon Technique de la CÉCQ en forme une douzaine (programme Étalage 1326 - DÉP).

Le cours d'étalage offert au secondaire semble souffrir d'un problème de recrutement. Il est en effet étonnant qu'une seule école offre le programme 1326 et qu'aussi peu d'élèves y soient inscrits. Notons qu'en 1979-80, des cours d'étalage s'étaient donnés dans quatre commissions scolaires, soit à la CS Chomedey-de-Laval (région 010), à la CS de Brossard (020), à la CS Vallée-de-la-Matapédia (010) et à la CÉCQ (060). Le cours serait-il méconnu ? Si oui, faudrait-il revoir les stratégies de promotion et de marketing ? Connaît-on bien la clientèle cible ?



Ce ne sont pourtant pas les employeurs et les clients qui manquent dans la province. Et les statistiques indiquent une pénurie d'étalagistes dans certaines régions. Mentionnons que dans son seul magasin du centre-ville, à Montréal, la maison Eaton compte jusqu'à 45 employés dans son département d'étalage...!



### 3. Portrait de la formation

#### 3.1 Programmes du secteur Arts appliqués

Le secteur des arts appliqués comprend, *au secondaire*, six programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DÉP) et un programme menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) :

1325	<i>Aménagement d'intérieur</i>	1 350 h	DÉP
1326	<i>Étalage</i>	1 350 h	DÉP
1327	Photographie	1 350 h	DÉP
1021	Poterie <sup>1</sup>	1 230 h	DÉP
1022	Lettfrage et sérigraphie <sup>1</sup>	1 080 h	DÉP
1023	Ferronnerie d'art <sup>1</sup>	1 200 h	DÉP
1024	<i>Aménagement d'intérieur et étalage</i>	900 h	ASP

Le secteur comprend, *au collégial*, six programmes d'arts appliqués menant à un diplôme d'études collégiales (DÉC) et cinq autres à une attestation d'études collégiales (AÉC) :

570.01	Céramique	87 1/3 unités	DÉC
570.02	Esthétique de présentation	85	DÉC
570.03	Aménagement d'intérieurs	88	DÉC
570.04	Photographie	90	DÉC
570.06	Graphisme	86 1/3	DÉC
570.07	Techniques de design industriel	93	DÉC
570.32	Direction de galerie d'art	43 2/3	AÉC
570.34	Photographie commerciale	28 1/3	AÉC
570.39	Techniques d'ébénisterie	50	AÉC
570.41	Céramique	29 2/3	AÉC
570.49	Arts du feu	29 2/3	AÉC

#### 3.2 Programmes de décoration

Le formation de conseiller en décoration est actuellement offerte au Québec dans les institutions publiques d'enseignement secondaire et collégial, ainsi que dans le réseau privé. Les programmes de niveau universitaire ont été volontairement omis de cette analyse.

<sup>1</sup> Offerts à l'Éducation des adultes, et aux jeunes depuis peu

## Enseignement secondaire

Six commissions scolaires offrent avec l'approbation du ministère de l'Éducation<sup>1</sup>, le programme 1325 (DÉP) :

- la CSR de Chambly, à la polyvalente André-Laurendeau (région 06.2);
- la CSR des Découvreurs, à l'école secondaire de Rochebelle (région 03);
- la CS de Jonquière, à la polyvalente Arvida (région 02);
- la CS de Matane, à la polyvalente de Matane (région 01);
- la CS de Ste-Croix, à l'école Father McDonald (région 06.3);
- la CS de l'Yamaska, à la polyvalente de Beloeil (région 06.2).

Du côté anglophone, le programme 1825 (DÉP) est offert à la commission scolaire Baldwin-Cartier, à l'école secondaire de Pierrefonds, dans la région 06.3.

Quatre écoles privées détiennent enfin une autorisation du ministère de l'Éducation pour offrir des cours dits de culture personnelle. Cependant, ces cours de perfectionnement ne suivent pas le programme du Ministère et ne mènent à aucun diplôme officiel. Il s'agit des écoles :

- Apparence Design (Montréal);
- Studio Béatrice (Montréal);
- Les Artisans du meuble québécois (Montréal);
- Atelier Imagine (Montréal)

L'école Design GM (Chomedey Laval) offre depuis quatre ans le programme sans détenir aucun permis du ministère de l'Éducation. On y demande 475 \$ par cours et 25 \$ de frais d'inscription pour chaque session, ce qui revient à 3 050 \$ pour 285 heures de formation.

## Enseignement collégial

Le réseau des collèges offre, pour l'enseignement régulier, une formation de trois ans en aménagement d'intérieurs. Le programme est offert :

- au cégep du Vieux-Montréal;
- au cégep de Trois-Rivières;
- au cégep de Rivière-du-Loup;
- au collège François-Xavier-Garneau;
- au collège de l'Outaouais;
- au collège Dawson.

L'Académie internationale de la mode et du design (Montréal) offre par ailleurs un programme privé de technique d'aménagement d'intérieurs (900.67) menant à une AEC. D'une durée de deux ans, le cours comprend 525 heures de théorie, 600 heures de travaux pratiques et 300 heures de stage. Son coût est de 910 \$, et les élèves doivent défrayer 1 845 \$ additionnels pour les visites industrielles, la location de casier, les manuels et le matériel pédagogique, excluant les instruments de dessin et autres fournitures scolaires.

<sup>1</sup> MÉQ, *Carte des enseignements 1988-1989, portrait provincial*, DFP.

### 3.3 Programmes d'étalage

La formation de conseiller en étalage est offerte au Québec dans les institutions publiques d'enseignement secondaire et collégial, de même que dans le réseau privé. Les programmes de niveau universitaire ont été volontairement omis de cette analyse.

#### Enseignement secondaire

Le programme 1326 d'étalage, qui donne accès à un DÉP, est offert dans une seule école : le Pavillon Technique de la CÉCQ, dans la région 03. Il a une durée de 1 350 h.

Par contre, six commissions scolaires sont autorisées par le MÉQ à offrir le programme 1024 de type ASP, Aménagement d'intérieur et étalage :

- la CSR de Chambly, à la polyvalente André-Laurendeau (région 06.2);
- la CS de La Jonquière, à la polyvalente Arvida (région 02);
- la CS de Matane, à la polyvalente de Matane ( région 01);
- la CS de Sainte-Croix, au Centre Émile-Legault (région 06.3);
- la CÉCQ, au Pavillon Technique (région 03);
- la CSR de l'Yamaska, à la polyvalente de Beloeil ( région 06.2).

#### Enseignement collégial

Les collèges offrent un programme d'étalage intitulé Esthétique de présentation (570.02). Ce programme a une durée de trois ans et forme des techniciens en étalage. Il est donné :

- au cégep de Ste-Foy;
- au cégep de Rivière-du-Loup;
- au cégep du Vieux-Montréal.

Du côté anglophone, le programme se donne au cégep de Dawson, à Montréal.

Enfin, un cours intensif de design visuel commercial (901,13), d'une durée de 860 heures et menant à une AÉC, est offert au collège Inter-Dec de Montréal. Étendu sur onze mois, il coûte 5 675 \$. Le programme comporte 85 % de travaux pratiques et 15 % de cours théoriques.

### 3.4 Analyse des clientèles

Les programmes actuels s'adressent aux élèves qui désirent se spécialiser dans le secteur de la décoration intérieure ou de l'étalage dans le but de devenir consultants indépendants ou employés d'une firme spécialisée.

Les programmes sont offerts aux élèves de formation générale qui détiennent un diplôme d'études secondaires (DÉS), ou aux adultes qui ont les préalables établis par le MÉQ.

Ils s'adressent également à des personnes travaillant déjà, de près ou de loin, dans le domaine de la décoration et de l'étalage (dans la vente de produits de décoration par exemple), et qui souhaitent améliorer leurs compétences et leurs qualifications.

Enfin, ils s'adressent aux adultes désireux de réorienter leur carrière ou de se recycler.

### Nombre d'inscrits et de diplômés par programme

C'est dans le secteur de la décoration que l'on compte le plus grand nombre d'élèves inscrits et diplômés au cours des cinq dernières années, et ce tant au secondaire qu'au collégial. Les statistiques suivantes proviennent de la Direction des ressources informationnelles du MEQ, de la Direction générale de l'enseignement collégial au MESS, de la Direction de la sanction des études et de la Direction générale de l'enseignement collégial.

#### Enseignement secondaire

	Rég. adm.	1983-84		1984-85		1985-86		1986-87		1987-88	
		I	D	I	D	I	D	I	D	I	D
1325 DÉP <i>Aménagement d'intérieur</i>	02	14		12		13		18		25	
	03	24		20		11		29		14	
	06.1					1					
	06.2	34		38		32		40		38	
	06.3	8				8		14		20	
Total		80	40	70	37	65		101		97	
<hr/>											
1024 ASP <i>Aménagement intérieur et étalage</i>	06.2			5		2				4	
	Total			5		2				4	
<hr/>											
1326 DÉP <i>Étalage</i>	03	21				9		4		12	
	06.2	22		12							
	Total	43	29	12	5	9		4		12	

## Enseignement collégial

	Rég. adm.	1983-84		1984-85		1985-86		1986-87		1987-88	
		I	D	I	D	I	D	I	D	I	D
570.02 DÉC <i>Esthétique de présentation</i>	03	105	19	94	12	94	16	95		108	
	06.2	239	43	223	34	230	40	243		252	
	Total	344	62	317	46	324	56	338		360	
570.03 DÉC <i>Aménagement d'intérieurs</i>	03	161	25	194	24	238	24	241		262	
	04	159	23	183	24	179	24	216		246	
	06.2	304	45	320	57	342	74	294		261	
	07							27		49	
	Total	624	93	697	105	759	122	778		818	

### 3.5 Analyse des programmes

Les programmes actuellement offerts en aménagement d'intérieur et étalage ont mal résisté au passage du temps en ce sens qu'ils ne reflètent plus les tendances actuelles de la décoration d'intérieur et de la présentation visuelle de produits. Le marché des matériaux, accessoires et produits de décoration ou d'étalage est en effet en constant développement, développement que doit suivre de près la formation.

Si dans leur essence les objectifs des programmes actuels demeurent valables, il n'en reste pas moins qu'il faudra, à l'avenir, mettre davantage l'accent sur l'aspect communicatif du métier de décorateur ou d'étalagiste, en insistant sur l'approche du client et les techniques de vente. De même, les nouveaux programmes devront mieux outiller l'élève dans ses tâches de conception en le renseignant concrètement sur les techniques de dessin assisté par ordinateur (DAO).

I : Inscrits

D : Diplômés, cf. Opérations Relance 1983-1986

## 4. Proposition d'orientation du programme

L'analyse des programmes actuels laisse entendre qu'environ 65 % des compétences générales exigées au moment de l'embauche sont les mêmes en décoration et en étalage et ce, que la personne ait été formée au secondaire ou au collégial. Toutefois, il serait prudent de vérifier cette hypothèse par une analyse empirique de la situation de travail des décorateurs et étalagistes.

En cas de restructuration des programmes, il faudra tenir compte de la situation qui prévaut dans les petites et moyennes entreprises, puisque celles-ci constituent une part importante du marché de la décoration et de l'étalage. Les employés des PME étant moins nombreux, ils doivent souvent accomplir des tâches diversifiées exigeant des compétences particulières. Dans cette optique, il importe de revoir les programmes pour qu'ils réussissent à former un personnel hautement compétent et polyvalent.

L'analyse de situation de travail permettra également de préciser les modules qui méritent d'être conservés ou réexaminés parmi ceux qui composent les programmes actuels. Il y a fort à parier que ce soit le cas des modules touchant l'accueil, la vente et le service au client, la perspective, le croquis, le dessin et les couleurs ainsi que les matériaux textiles.

Voici, quoi qu'il en soit, les principaux objectifs que devraient poursuivre les prochains programmes de décoration et étalage :

- développer les compétences permettant de conseiller le client ou la cliente dans la location ou l'achat de matériaux et objets servant à aménager des espaces domiciliaires, commerciaux ou de travail;
- développer des habiletés à conseiller le client ou la cliente sur différentes possibilités de décoration en lui proposant un choix de couleurs, d'accessoires, de pièces de mobilier et de matériaux ainsi qu'une façon de les disposer dans un environnement donné;
- connaître les techniques relatives à la rénovation, à la décoration et à l'aménagement d'un intérieur, d'une vitrine ou d'un magasin;
- connaître les produits et les éléments de décoration ainsi que leurs propriétés en vue de la décoration ou l'aménagement d'intérieurs, de l'étalage d'articles de mode, ou d'une présentation de produits;
- connaître les fournisseurs de biens et de services de même que les garanties, les normes et les lois applicables;
- savoir planifier, évaluer et contrôler le temps, l'espace, la main-d'oeuvre et les matériaux;
- connaître les façons d'approcher un client ou une cliente ainsi que la psychologie de la vente;
- développer l'expression graphique sous toutes ses formes;
- développer la capacité d'exécuter des tâches spécialisées en utilisant un micro-ordinateur;
- développer la capacité de faire des recherches pertinentes sur le mobilier, les matériaux, les accessoires, les nouveautés de la mode et du marché, les techniques de marketing, les stratégies et les besoins de la clientèle cible;
- développer la sensibilité, l'originalité, l'esprit créateur et la capacité de concevoir visuellement;
- développer l'imagination, l'initiative et le bon goût;
- développer le sens esthétique, le souci du détail et la curiosité;
- développer une attitude positive envers la clientèle, le travail et la profession, le commerce, l'industrie, les nouvelles technologies, la mode et le marketing;
- développer une personnalité adaptée aux exigences de la fonction.

## 5. Exigences et effets de l'implantation du programme

### 5.1 Estimation des coûts d'équipement, d'aménagement et de fonctionnement

#### Décoration d'intérieur

L'écart à combler entre le matériel existant et celui qu'exigerait le nouveau programme est directement relié à l'introduction des nouvelles technologies. En effet, le dessin assisté par ordinateur (DAO) fait désormais partie des compétences de base à acquérir en décoration. La restructuration des programmes devrait donc viser à assurer une solide formation en ce sens aux élèves du secondaire.

Il faudrait donc prévoir, pour chaque groupe de 20 élèves, 10 postes de travail équipés chacun d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une table traçante, ce qui représente un coût minimal d'approximativement 100 000 \$.

#### Étalage

Étant donné, d'une part, l'offre restreinte de formation qui prévaut dans le domaine de l'étalage et, d'autre part, la forte pénurie d'étalagistes que signalent les études socio-économiques, nous sommes d'avis qu'un effort substantiel devrait être fait d'abord par les commissions scolaires pour donner et non plus seulement offrir le cours, puis par le ministère de l'Éducation pour appuyer financièrement cette branche de l'enseignement professionnel.


Le cours d'étalage exige de vastes ateliers suffisamment hauts pour permettre la manutention et le transport de matériaux de grande dimension; l'espace de l'atelier doit être conçu pour faciliter la fabrication de décors, d'éléments de décor, de kiosques d'exposition et de projets de vitrines, de même que l'entreposage de mannequins, de présentoirs et de socles. Le cours exige enfin un équipement spécialisé comportant des outils de bricolage et de menuiserie, ainsi qu'une variété de matières premières et d'accessoires de dernier cri.

Nous estimons qu'il faut un minimum de 75 000 \$ pour monter un atelier d'étalage normalement équipé. À ce coût, il faut ajouter un budget annuel d'approvisionnement en matériel, lequel devrait être ajusté chaque année selon les tendances de la mode et les nouveautés du marché, toujours nombreuses dans le domaine de l'étalage.

Le guide d'organisation à venir en arts appliqués précisera de façon détaillée tout le matériel, l'appareillage et l'outillage nécessaires aux ateliers (MAO).

### 5.2 Perfectionnement des enseignants

Il est difficile d'évaluer les besoins de formation des enseignants ou enseignantes dans ce domaine. On peut toutefois supposer que l'ajout d'une ASP en étalage dans plusieurs commissions scolaires offrant déjà le programme d'aménagement d'intérieur entraînera des besoins particuliers de formation. Plusieurs des enseignants du secteur proviennent en effet des arts plastiques, du dessin ou de l'architecture et possèdent aussi une expérience de travail à titre de décorateurs ou d'étalagistes.



Il serait quand même intéressant d'allier à la formation des enseignants et enseignantes une période de stage en entreprise afin de répondre aux attentes des différents intervenants du secteur. Une immersion de plusieurs semaines en milieu de travail devrait être envisagée de près. Le MÉQ devrait également prévoir l'engagement d'un certain nombre de personnes-ressources chargées de renseigner les enseignants, lors d'une séance de trois à cinq jours, au sujet des objectifs du nouveau programme et de l'approche pédagogique adoptée.

Il faudra enfin prévoir les coûts reliés à l'implantation des programmes et à leur évaluation.

## 6. *Recommandations*

Que ce soit comme vendeur ou vendeuse, comme conseiller ou conseillère ou comme concepteur ou conceptrice, nombreuses sont les possibilités d'emploi dans le domaine de la décoration et de l'étalage, d'autant plus que ces activités trouvent un écho dans plusieurs autres branches du secteur Arts appliqués.

Or, les programmes actuels sont incomplets et désuets. Les employeurs se montrent d'ailleurs insatisfaits de l'offre actuelle de finissants et finissantes qu'ils considèrent trop peu nombreux et inadéquatement formés. Dans ce contexte, le système public d'éducation doit veiller à redresser la situation afin de mieux combler les besoins du milieu.

Nous croyons à cet égard qu'une mise à jour des programmes s'impose. Les ateliers d'analyse de situation de travail établiront plus précisément les compétences à développer par le biais de ces programmes de façon à offrir aux élèves une formation professionnelle de haute qualité en décoration et étalage, formation qui devrait en outre leur assurer une grande mobilité professionnelle.

Nous recommandons, sous réserve des conclusions des AST à être réalisées dans ces domaines, que les deux programmes de base actuellement offerts au secondaire, soit *Aménagement d'intérieur* et *Étalage* soient restructurés et fusionnés en un seul et même programme menant à un diplôme d'études professionnelles (DÉP). Nous recommandons également que cet éventuel programme insiste sur les aspects communicatif et interpersonnel du travail de décorateur ou d'étalagiste, et qu'il comprenne des modules de dessin assisté par ordinateur, une compétence devenue nécessaire à la pratique de ces métiers.

## *Bibliographie*

Voici la liste des ouvrages et du matériel utilisés dans la préparation du document :

**COLLÈGE INTER-DEC. Programme de design visuel commercial : politiques d'admission, objectifs et contenu des cours.**

**QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Orientations pour le développement du secteur Arts appliqués, Québec, Direction de la formation professionnelle, 1988, 113 p.**

**QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Vente et traitement post-vente des contrats relatifs aux voyages d'affaires et de tourisme, étude préliminaire, Direction de la formation professionnelle, 1988.**

**QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. Devis de formation professionnelle : vendeur-conseiller, Québec, Direction de la formation professionnelle.**

**QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. Devis de formation professionnelle : designer d'intérieur ou décorateur-ensemblier**

**QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. Devis de formation professionnelle : designer de présentation, Québec, Direction de la formation professionnelle.**

**QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988, Québec, Les publications du Québec, 1987, 121 p.**

**SOCIÉTÉ DES DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DU QUÉBEC. Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur le statut économique de l'artiste et du créateur, Québec, Ministère des affaires culturelles, mai 1986.**

## *Liste des organismes consultés*

*Académie internationale de la mode  
et du design Canada Itée*

36, rue Dawson  
Place Bonaventure, niveau D  
C.P. 55, Montréal (Québec)  
Tél.: (514) 875-9777  
Personne-ressource : Margo Walter, conseillère aux admissions

*Audit Bureau of Circulations (ABC)*

900, North Meacham road  
Shaumburg (Illinois)  
Tél.: (312) 885-0910

*Cégep du Vieux-Montréal*

100, rue Ontario Est  
Montréal  
Tél.: (514) 284-7180

*Collège Inter-Dec*

180, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 500  
Montréal  
H2X 1K9  
Tél.: (514) 878-2442  
Personne-ressource : Michel De Montigny, PDG

*Éditions du Feu Vert*

Tél.: (514) 273-9773

*Groupe Polygone*

Tél.: (514) 327-4464

*Société des Décorateurs-Ensembliers*

451, rue Saint-Sulpice  
Studio «G»  
Montréal  
H2Y 2V9  
Tél.: (514) 288-9046

*Société des Décorateurs-Ensembliers*

2200, rue Chapdelaine, bureau 208  
Québec  
Tél.: (418) 656-6835

## Liste des personnes consultées

### *Gigi Archambault*

Décormag  
Tél.: (514) 273-9773

### *Nicole Chabot*

Direction générale de la formation  
professionnelle  
Ministère de la Main-d'oeuvre et  
de la Sécurité du revenu

### *Denis Fortin*

Bellay, Fortin et associés  
Consultants en design d'intérieur  
2200, rue Chapdelaine  
Ste-Foy (Québec) G1V 4G8  
Tél.: (418) 653-7248

### *Léon Gagnon*

Conseiller en orientation  
Polyvalente d'Arvida  
2215, boul. Mellon  
Jonquière (Québec)  
G7S 3G4  
Tél.: (418) 548-3113

### *Gilles Gauthier*

Économiste  
Commission de formation professionnelle  
Chicoutimi (Québec)

### *Georges Isford*

Center for Secondary and Adult Education  
16th Floor, Mowat Block  
900, Bay St  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

### *Nancy Launay*

Direction générale de l'enseignement privé  
Ministère de l'Éducation  
Édifice Marie-Guyart, 17e étage  
1035, de la Chevrotière  
Québec (Québec)  
Tél.: (418) 643-7450

### *Sylvain Belisle*

Système de projection des professions  
au Canada (SPPC)  
Direction des services économiques  
Emploi et immigration Canada  
Tél.: 283-4942

### *Anna Di Turi*

Agente de développement pédagogique  
Secteur Administration, commerce  
et secrétariat  
Direction de la formation professionnelle  
Ministère de l'Éducation  
600, rue Fullum  
Montréal (Québec) H2K 4L1  
Tél.: (514) 873-5833

### *Georges Bouchard*

C.S. De La Jonquière  
Service de l'enseignement  
2065, rue Saint-Dominique  
Jonquière (Québec)  
J7X 7X4  
Tél.: (418) 547-2691

### *Réal Gauvin*

Service des secteurs économiques  
Ministère de la Main-d'oeuvre et  
de la Sécurité du revenu  
625, rue St-Amable, 1er étage  
Québec (Québec) G1R 2G7  
Tél.: (418) 643-2223

### *Marcel Lapierre*

Chef d'équipe  
Système de projection des professions  
au Canada (SPPC)  
Direction des services économiques

### *Pierre Leroux*

*André Vilder*  
Les idées de ma maison  
Tél.: 270-1100

*Dominique et Isabelle Nadeau*  
Centre international de design  
85, rue St-Paul Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Y 3V4  
Tél.: (514) 842-4545

*Jean-Marc Brousseau*  
Direction générale de l'enseignement privé  
Ministère de l'Éducation  
Édifice Marie-Guyart, 17e étage  
1035, de la Chevrotière  
Québec (Québec)  
Tél.: (418) 643-7450

*Myriam Tremblay*  
Conseillère en orientation  
Polyvalente d'Arvida  
2215, boulevard Mellon  
Jonquière (Québec)  
G7S 3G4

*Maurice Pagé*  
Direction générale de Trois-Rivières  
Services éducatifs  
100, rue Laviolette, 2e étage  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9  
Tél.: (819) 376-3711  
(418) 646-4210

*Micheline Savard*  
Direction générale de l'enseignement privé  
Ministère de l'Éducation  
Édifice Marie-Guyart, 9e étage  
1035, de la Chevrotière  
Québec (Québec)  
Tél.: (418) 643-8156

*B. Vondermeidt*  
Information scolaire et universitaire  
Consulat général de France  
Service culturel  
Bureau de Montréal

## Liste des établissements qui offrent des cours dits de culture personnelle<sup>1</sup>

Établissement d'enseignement	Statut	Cours	Code école	Région
<i>Apparence Design inc.</i> 1204, rue Fleury Est Montréal H2C 1R1 (514) 384-1723	Permis	Culture personnelle Décoration intérieure	749887	06.3
<i>Artisans du meuble québécois inc. (Les)</i> 88, rue Saint-Paul Est Montréal H2Y 1G6 (514) 866-1836	Permis	Culture personnelle Décoration intérieure	749514	06.3
<i>Atelier Imagine inc.</i>	Permis	Culture personnelle Décoration intérieure	(source MÉQ)	
<i>École de design GM</i> 3274, St-Martin Ouest Chomedey Laval Montréal (514) 688-6344	-	-	-	
<i>Studio Béatrice enr.</i> 4714, rue Garnier Montréal H2J 3S7 (514) 521-1614	Permis	Culture personnelle Décoration intérieure	749689	06.3

<sup>1</sup> En date du 23 février 1988

## Prévision de besoins professionnels par groupe de base Québec, 1985-1993

### Besoins bruts

Arts, littérature, sports, loisirs	Emploi 1985	Taux de chômage 1985	Taux de croissance 1985-1993	Création d'emploi 1985-1993	Érosion emploi	Total	Chômage 1985	Besoin net	Besoin net en % de l'emploi de 1985	Perspectives professionnelles
Peintres sculpteurs	1 947	9,8	3,5	608	269	876	212	664	34,1	M
Dessinateurs décorateurs	7 232	10,2	1,6	978	999	1 977	819	1 158	16,0	M
Dessinateurs publ. et illustrateurs	4 575	10,4	2,9	1 164	632	1 796	534	1 262	27,6	M
Photographes et caméramen	2 176	10,3	2,9	551	300	852	248	603	27,7	M
Beaux-arts dessin, photo NCA	185	30,3	2,6	43	26	69	80	-12	-6,4	M
Beaux-arts, dessin. publ. et secteurs connexes	16 115	10,5	2,4	3 344	2 225	5 569	1 893	3 676	22,8	

Source: «Les perspectives professionnelles au Québec» 1985-1993  
Modèle québécois de prévision par profession (MQPP)  
Pierre Béland, Louis Delagrave, Luc Parent, 1988

## Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur

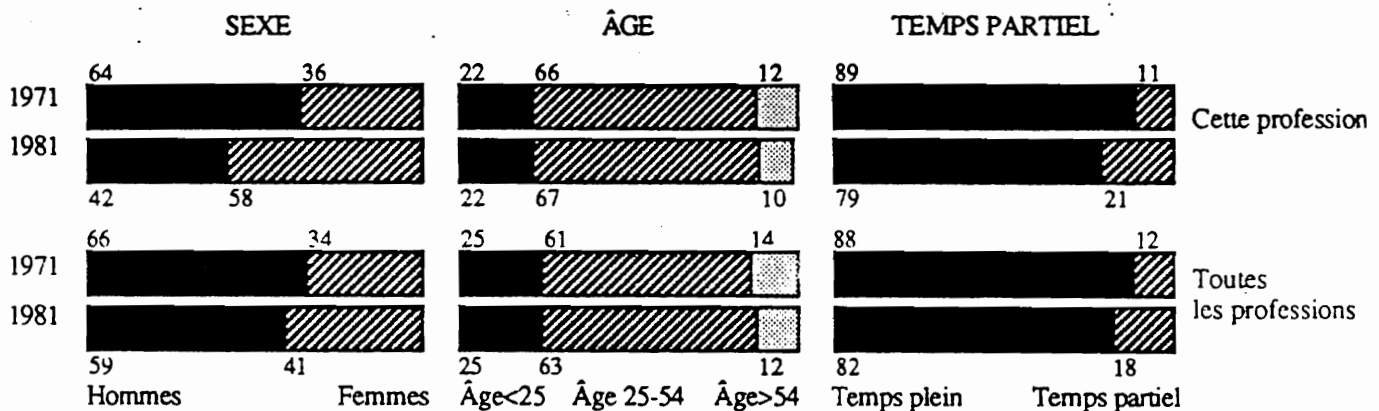
### Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	20 600	22 100	25 100	4.5	1.4	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

### Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	
Nouveaux débouchés	2 300	10.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	9 300	40.7	49.2
Débouchés totaux	11 600	50.9	60.3

### 1971 et 1981 (%)



### Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Ind des services (43)	Ind des services (27)	Ind manufacturières (22)
- Commerce de détail (40)	- Serv aux entreprises (23)	- Habillem + tricots (7)
- Commerce de gros (3)	- Autres services (1)	- Autres ind manufact (3)
		- Textiles (2)

### Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	0.5	Ontario	37.4
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	1.5	Saskatchewan	2.2
Nouveau-Brunswick	1.2	Alberta	8.6
Québec	34.4	Colombie-Britannique	10.5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association dentaire canadienne  
1815 promenade Alta Vista  
Ottawa, Ontario K1G 3Y6  
(613) 523-1770

Interior Designers of Canada  
160 avenue Pears  
Toronto, Ontario M5R 1T2  
(514) 844-1159 (Montreal)



## Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur

Exemples: **Étalagiste**, modéliste de vêtements, peintre de vitraux, dessinateur de titres et de valeurs, dessinateur de tissus, **dessinateur de meubles**, **planificateur d'aménagement fonctionnel de bureau**.

### État du marché du travail en 1993

Nombre d'employés 1985	Nombre d'employés 1993	Chang. 1985-93 + Érosion 1985-93	Besoins bruts 1985-93
7 069	7 922	858 861	1 719

Chômeurs estimés coll. 1985-93	Finissants du 1985-93	Finissants universitaires	Offre partielle 1985-93
529	1 698	437	2 264

\* *Indice de concurrence: 1,55*

### Données par régions du Québec

Régions	Emplois en 1985 (%)	Régions	Prestataires actifs au travail en 1985 (%)
1	2,31	1	1,56
2	2,63	2	3,60
3	9,65	3	16,28
4	5,58	4	6,10
5	2,07	5	1,88
6	73,59	6	67,61
7	2,82	7	1,56
8	0,81	8	0,63
9	0,55	9	0,78



